

Un patrimoine à valoriser ? Envie de faire connaître notre région ? Envie de participer à une économie touristique durable ?

Devenez propriétaire d'un hébergement touristique ! Gîtes de France vous aide à concrétiser votre projet.



- Gîte
- Réseau
- Mer
- City Break
- Campagne
- Convivialité
- Nord
- Tourisme
- Authenticité
- Proximité
- Table d'hôtes
- Rencontres
- Chambre d'hôtes
- Accueil
- Location
- Patrimoine
- Découvertes
- Ville
- Week-end
- Propriétaire
- Camping
- Confort
- Séjour
- Qualité

Créer son hébergement touristique avec Gîtes de France



Nord
Le Département

Le label Gîtes de France

Qui sont les Gîtes de France ?
L'association Gîtes de France du Nord
Pourquoi adhérer à l'association
des Gîtes de France ?



4

Créer son hébergement

Choisir sa formule d'hébergement
J'aménage mon hébergement
La politique hébergement touristique durable du
Conseil Général du Nord
Puis-je bénéficier d'une aide du Conseil Général ?
Comment adhérer à Gîtes de France ?



7

Faire vivre son hébergement

Je délègue ma commercialisation
Je participe aux opérations commerciales
J'accueille mes clients
Je me forme



12

Demande de visite

15

Nos partenaires



BUTAGAZ



Il y a plus de vingt ans, j'étais loin d'imaginer que ma vie allait changer à ce point, en m'engageant dans la grande aventure des Gîtes de France.

A l'époque, « faire du tourisme dans le Nord » n'était pas « tendance ». Fort heureusement, c'est le contraire aujourd'hui ! J'ai ouvert des chambres d'hôtes, dans un petit village près de Lille et j'accueille des touristes, de la clientèle d'affaires quasi au quotidien et toujours avec la même passion. J'ai compris que notre capital humain est notre plus grande richesse. Aujourd'hui, c'est vous qui réfléchissez à la création d'une structure et en adhérant à la marque Gîtes de France, vous entrez dans une grande famille et dans un réseau fort d'initiatives qui font la richesse et la valeur ajoutée de notre offre.

L'équipe des Gîtes de France du Nord se tient à votre disposition et se doit de vous accompagner dans l'élaboration de votre projet.

Au plaisir de vous rencontrer,

Francine Bajoux,
Présidente Gîtes de France Nord



Qui sont les Gîtes de France ?

Gîtes de France, c'est ...

... 44 000 personnes qui nous font confiance

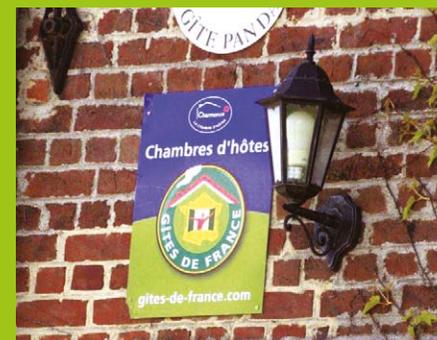
- Le premier réseau européen d'accueil chez l'habitant, avec 44 000 propriétaires, 58 000 hébergements dont 44 500 gîtes ruraux et 10 500 chambres d'hôtes. 35 millions de journées de vacances par an.
- Le leader sur le marché de l'hébergement en milieu rural.
- Depuis plus de 50 ans, l'acteur incontournable du tourisme vert : les « Gîtes de France » contribuent à la valorisation du patrimoine et de l'environnement rural.

... La notoriété d'un label

- Une gamme de produits diversifiée et des chartes de qualité.
- Tous les avantages offerts pour la promotion et la commercialisation.
- Une politique de communication dynamique grâce à une grande variété de guides diffusés à plus d'un million d'exemplaires chaque année.
- De nombreux outils à votre disposition : une centrale de réservation simple et efficace, un site Internet national pratique et complet ainsi que de nombreux sites départementaux ou régionaux et, enfin, une signalétique sur place.
- Une clientèle très fidèle : 2 millions d'adeptes du label reviennent à 70 % dans un « Gîtes de France », et plus de 20 % reviennent régulièrement dans le même gîte.

Les chiffres clés

44 000 propriétaires
35 millions de journées de vacances par an
3^{ème} marque touristique française



Avec une autre idée du tourisme, les « Gîtes de France », ce sont une envie d'authenticité, un certain art de vivre, le goût de la tradition et le sens de l'accueil.

1955

Fondation de la Fédération Nationale des Gîtes de France

L'association Gîtes de France du Nord

Votre association Gîtes de France Nord

- Une Association en partenariat avec un acteur institutionnel majeur : le Conseil Général
- Une Association reconnue par tous qui bénéficie de plus de 35 ans d'expertise
- Une équipe de propriétaires, membres de l'Association, à votre disposition et décideurs des actions de l'association des Gîtes de France Nord
- Une centrale de réservation qui réalise plus de 11 000 semaines de locations par an

Une politique dynamique de partenariat

- Conseil Général du Nord, Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Nord (ADRT), Comité Régional de Tourisme Nord-Pas de Calais, Parcs naturels régionaux, Offices de tourisme, ENLM...
- CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
- Tourisme et Handicap : accompagnement pour l'ouverture d'une structure accessible aux personnes handicapées (moteur, visuel, auditif et mental), en partenariat avec l'APF (Association des Paralysés de France)
- Agence Nationale des Chèques Vacances : transmission de votre demande d'adhésion
- CER Nord-Pas de Calais : formations sur l'approche financière d'un hébergement Gîtes de France, investissement, fiscalité, exploitation – Entretiens personnalisés possibles

Une vie associative active

- Des services aux propriétaires : information régulière avec notamment la newsletter, un extranet dédié exclusivement aux propriétaires Gîtes de France Nord,
- Des animations en partenariat avec les territoires : réunions décentralisées, voyages de propriétaires, éductours...
- Des formations.

Equipements	Flandre Côte d'Opale	Pays de Flandre	Métropole Lilloise	Hainaut Douaisis Cambrais Valenciennois	Avesnois	Total
Gîtes ruraux	53	79	107	93	79	411
Ch. d'hôtes (struct. /nb ch.)	11 45	17 46	30 98	28 67	28 87	114 343
Gîtes de séjour	2	9	3	7	7	28
Campings à la ferme		1			1	2
Gîtes d'enfants				1		1
Auberge de campagne		1				1

Répartition des hébergements par micro-région au 31 décembre 2012

Une équipe au service des porteurs de projet

Francine Bajoux
Présidente de l'Association

Laurence Delcroix
Responsable Gîtes de France Nord
Tél. 03 20 14 90 00
ldelcroix@gites-de-france-nord.com

Florence Blas
Chargée de promotion, animation réseau
Tél. 03 20 14 90 02
fblas@gites-de-france-nord.com

Marie Lecluse
Suivi des porteurs de projet
Tél. 03 20 14 90 03
developpement@gites-de-france-nord.com

Amandine Brioit
Secrétaire
Tél. 03 20 14 90 00
secretariat@gites-de-france-nord.com



Pourquoi adhérer à l'association des Gîtes de France ?

Vos motivations peuvent être variées :

Accueillir, échanger, faire découvrir votre région

Être motivé pour faire découvrir sa région en accueillant personnellement et chaleureusement des hôtes pour une semaine, un week-end, un mid-week, une nuit...

Valoriser le patrimoine

Rénover une partie de son patrimoine immobilier en lui redonnant de la valeur.

Investir

Réhabiliter et aménager une maison inhabitée, un bâtiment dont vous n'avez plus l'usage, construire du neuf, le tout en respectant le style architectural de la région.

Un revenu complémentaire éventuel

La location de votre (vos) hébergement(s) constitue un investissement immobilier. Le retour sur investissement à court et moyen terme n'est pas garanti. Une étude personnalisée devra être faite en collaboration avec les techniciens des Gîtes de France, votre banquier, un centre de gestion pour étudier la faisabilité du projet. A cet effet, l'association des Gîtes de France du Nord a signé un partenariat avec CER France et des rendez-vous personnalisés peuvent être organisés (coût à étudier avec Gîtes de France).

Un accompagnement et un service de proximité

- Une équipe à votre service du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h30 (réservation uniquement)
- Des conseils personnalisés
- L'accès aux subventions du Conseil Général du Nord et dans certains secteurs, aides complémentaires allouées par les Communautés d'Agglomération
- Mise à disposition d'outils de la marque : formulaire d'accueil, fiches techniques, documents type...
- Des conseils marketing, juridique, fiscal et social
- La garantie d'être informé sur les évolutions liées à mon activité
- Un véritable suivi qualité : analyse des enquêtes clients

" Nous avons choisi le label Gîtes de France en 1996, car nous en avons eu une bonne image lors de séjours en vacances. Grâce à ce label renommé, nous accueillons des personnes de tous horizons et nous avons beaucoup de contacts par ce biais. Nous avons créé cette activité pour rencontrer des gens, et ainsi parler de notre région, que nous adorons ! "

Frédérique et Jean-François Chiloup-Geys, Le Pantgat Hof

Avec ma cotisation, je bénéficie également :

De la labellisation

- Utilisation de la marque
- Classement de ma structure en épis ou en classement CityBreak (en ville)
- Assistance Gestion Relation Clients et Gestion des litiges
- Appui technique sur l'aménagement

De l'animation réseau

- Revue nationale des propriétaires, extranet propriétaire
- Alertes emails, lettre d'information et outils web (gestion des photos, plan...)
- Eductours
- Rencontres d'automne

De la promotion

- Site internet national (6,2 millions de connexion en 2010) + site internet départemental (200 000 visites en 2010),
- Déclinaison du web départemental en anglais et en néerlandais
- Application mobile : <http://gites-nord.mobi>
- Réseaux sociaux : Facebook, Flickr, Twitter, Panoramio, Google Maps
- Présence sur les sites institutionnels (ADRT, CRT, Parcs naturels, Offices de tourisme...)
- Place de marché sur le site de l'ADRT Nord + lettre d'info « Juliette » de l'ADRT Nord
- Géolocalisation (partenariat Tom-Tom pour les chambres d'hôtes)
- Guides nationaux thématiques et guide régional téléchargeables sur l'e-boutique
- Campagnes TV et radio
- Salons (en France et en Belgique) et en Europe par le biais de nos partenaires

Des partenariats institutionnels et commerciaux

- Catalogue avantages - propriétaires
- Partenariats CER France, Groupama, ADRT, CRT, ENRx, ENLM...
- Accès au pass-pro Tourisme délivré par l'ADRT Nord (accès gratuit dans des structures touristiques de la région)

Gîte, chambre d'hôtes... choisir sa formule d'hébergement

Le gîte rural

D'une capacité de 2 à 14 personnes, c'est une maison meublée que l'on peut louer à la semaine ou au week-end.

La chambre d'hôtes et la table d'hôtes

C'est une chambre chez l'habitant disposant de sanitaires privés.

Maximum 5 chambres d'hôtes. Le petit déjeuner est inclus dans le prix de la nuitée et permet un contact privilégié avec le locataire. La mention « table d'hôtes » peut lui être ajoutée et permet de prendre le repas à la table des propriétaires. Cette formule implique une disponibilité conséquente des propriétaires. Obligation de déclaration en mairie. Licence restaurant obligatoire pour la table d'hôtes.

Le gîte de groupe

C'est un gîte de grande capacité disposant d'une salle de réunion et de couchages prévus pour accueillir des groupes de 12 à 100 personnes. Il est classé ERP (Etablissement Recevant du Public) et obéit donc aux normes obligatoires de sécurité en vigueur.



City Break : appartement, chambre d'hôtes, maison

La location City Break est un logement situé en ville, offrant une accessibilité aisée par transport public au centre-ville, aux activités culturelles et marchandes, aux animations.

L'hébergement insolite

C'est un hébergement qui, par son originalité, sort du cadre normatif usuel du Réseau « Gîtes de France et « Tourisme Vert ». Il est situé dans un environnement extérieur privilégié. De la cabane dans les arbres à la location sur une péniche, en passant par le dôme, l'hébergement insolite propose des vacances autrement.

Le gîte d'enfants ou gîte pour adolescents

Il est conçu pour accueillir les enfants (maximum 11) pendant les vacances scolaires uniquement, afin de leur faire découvrir la vie à la campagne au travers de multiples activités. L'accueil est assuré par la famille, le responsable du gîte d'enfants étant titulaire de brevets d'animation.

La formule hôtellerie de plein air « Pré Vert »

Regroupe différentes formules : aires naturelles de camping, parc résidentiel de loisirs, village de vacances en hébergements légers...

Les hébergements « spécifiques »

Outre les caractéristiques communes à tous les hébergements, certains ont, en raison de leur localisation ou de leurs aménagements particuliers, le petit plus qui fait toute la différence.



Séjours de Charme

Distingué par les « Gîtes de France » pour son caractère particulièrement remarquable, votre hébergement enchantera vos hôtes par son architecture, son aménagement haut de gamme ou bien encore son environnement.



Accessibilité aux handicapés

Aménagé de telle sorte que vous puissiez accueillir des personnes handicapées, votre hébergement bénéficiera du label « Tourisme et Handicap ». Un conseil personnalisé sera assuré par l'APF tout au long de votre projet.



Séjours Panda

Situé dans un Parc naturel régional ou national et labellisé par le WWF France, votre hébergement offre à vos hôtes la possibilité de pratiquer l'observation de la nature dans un environnement propice à toutes les formes de découverte.

L'accompagnement sera effectué par les techniciens des Parcs naturels et Gîtes de France.

En 2013, de nouvelles thématiques verront le jour.

J'aménage mon hébergement

Un classement qualitatif

En France, un classement préfectoral établit un classement de reconnaissance qualitative des hébergements touristiques (hormis les chambres d'hôtes). Mais seul, celui-ci ne suffit pas à rendre compte de la qualité globale de la prestation.

Le label Gîtes de France repose sur une charte de qualité plus complète. Ainsi, de nombreux critères sont évalués :

- **Environnement / situation** : voisinage, aspect architectural extérieur, propreté, vue depuis l'intérieur...
- **Gros-oeuvre / aménagement** : ventilation, équipement, surfaces, éclairage, confort...
- **Conception d'ensemble / décoration** : état des lieux, chauffage, luminosité naturelle, harmonie de la décoration...
- **Équipements / accueil et services** : service de ménage à la demande, matériel bébé, documentation de tourisme...

Le label de qualité Gîtes de France garantit des normes de confort précises (classement de 1 à 5 épis) et le respect d'une charte nationale. 🌾🌾🌾🌾🌾

Un référentiel recense les critères nécessaires à l'obtention du classement pour chaque type d'hébergements : chambre d'hôtes, gîte rural, CityBreak... N'hésitez pas à le demander.

Vers un tourisme pour tous

« Tourisme et Handicap » est une marque qui a été créée par le Ministère du Tourisme. En 2012, près de 60 structures Gîtes de France sont labellisées Tourisme et Handicap dans le département du Nord.



L'association des Gîtes de France invite fortement les adhérents à entrer dans cette démarche. Ce label identifie l'accessibilité des lieux de vacances et de loisirs pour les différentes déficiences. Les Gîtes de France du Nord travaillent en étroite collaboration avec la Direction du Tourisme du Conseil Général du Nord, l'Association des Paralysés de France et l'ADRT Nord. Pour cette labellisation, nos objectifs consistent à apporter une information fiable sur l'accessibilité des hébergements Gîtes de France, à tenir compte de tous les types de handicaps (temporaires ou non : personnes vieillissantes, accidentées...) en développant une offre touristique adaptée et intégrée à l'offre généraliste.

Un technicien de l'Association Gîtes de France participe à toutes les pré-commissions de labellisation « Tourisme et Handicap ». En outre, un technicien de l'APF participe aux réunions porteurs de projets Gîtes de France et effectue une visite chez les porteurs de projets afin de les guider et de les informer.

Un classement qualitatif

Linge de lit et de bain, lampes, électroménager, mobilier de jardin, accessoires de puériculture... Aménager un gîte et le décorer a un coût non négligeable. Pour vous aider, le catalogue national « Avantages Propriétaires » vous permet de bénéficier de produits d'équipement de la maison et du jardin à des prix négociés. Les adhérents Gîtes de France et les porteurs de projets profitent de tarifs spécifiques permettant d'économiser en moyenne 10 à 20 % sur les prix publics.



La politique hébergement touristique durable du Conseil Général du Nord



Dans le cadre de l'Agenda 21 départemental, le Conseil Général du Nord s'est engagé dans une démarche en faveur du développement durable autour de 4 axes :

- promouvoir une culture citoyenne et responsable
- affirmer la solidarité comme base de cohésion sociale
- fonder les choix d'aménagement sur la qualité de vie
- contribuer à la reconquête et à la valorisation des milieux naturels

Le Département a souhaité intégrer les critères de développement durable aux hébergements touristiques (gîtes ruraux, chambre d'hôtes, gîtes de groupe...) pour développer une offre touristique durable.

Il est donc proposé aux porteurs de projets d'un hébergement touristique d'investir et de s'investir autrement : penser « développement durable », c'est concevoir des hébergements lumineux, économes en eau et énergie, utilisant des matériaux respectueux de l'environnement, accessibles à tous.

Le Département a ainsi établi un cahier des charges pour introduire de nouvelles façons de faire (hormis la façon de construire et d'aménager) répondant au mieux aux 12 objectifs de développement durable fixés, à savoir :

- Viabilité économique à long terme
- Redistribution et implication dans l'économie locale
- Qualité de l'emploi
- Équité sociale
- Qualité de vie offerte aux clientèles
- Pédagogie du développement durable et changement de culture
- Valorisation du patrimoine et de la vie culturelle
- Respect de l'intégrité physique du site
- Préservation de la diversité biologique
- Utilisation maîtrisée des ressources naturelles
- Réduction des pollutions
- Implication locale

Si vous vous reconnaissez dans cette politique pour créer votre hébergement touristique, vous pouvez demander une aide financière auprès du Conseil Général du Nord qui vous accompagnera tout au long de la réalisation de votre projet, tant pour la maîtrise d'œuvre par un architecte, que pour l'aide aux travaux de création et rénovation.

Pour en savoir + :

<http://www.cg59.fr/hebergement-touristique-durable/subvention-developpement-durable.html>

Puis-je bénéficier d'une aide du Conseil Général ?



Aides à la réalisation de missions (maîtrise d'oeuvre par un architecte)

	Dépenses subventionnables	Montant max. subvention 30%
Qualité Durable	23 000 € TTC	6 900 €
Haute Qualité Durable et/ou Hébergement de Pays	32 000 € TTC	9 600 €

Pour en savoir + :

<http://www.cg59.fr/hebergement-touristique-durable>

Aides aux travaux de création ou de rénovation

		Type de projet	Dépenses subventionnables	Montant max. subvention 30%
Politique Hébergement Touristique	Qualité Durable	Gîte ou meublé	55 000 € TTC	16 500 €
		Gîte de groupe*	7 000 € TTC	2 100 €
		Ch. d'hôtes, gîte d'enfants**	15 000 € TTC	4 500 €
	Haute Qualité Durable	Gîte ou meublé	70 000 € TTC	21 000 €
		Gîte de groupe*	10 000 € TTC	3 000 €
		Ch. d'hôtes, gîte d'enfants**	20 000 € TTC	6 000 €

		Type de projet	Dépenses subventionnables	Montant max. subvention 30%
Politique Hébergement de Pays	Qualité Durable	Gîte ou meublé	110 000 € TTC	33 000 €
		Gîte de groupe*	14 000 € TTC	4 200 €
		Ch. d'hôtes, gîte d'enfants**	30 000 € TTC	9 000 €
	Haute Qualité Durable	Gîte ou meublé	140 000 € TTC	42 000 €
		Gîte de groupe*	20 000 € TTC	6 000 €
		Ch. d'hôtes, gîte d'enfants**	40 000 € TTC	12 000 €

* Par lit

** Par chambre

Comment adhérer à Gîtes de France ?

Vous constituez votre dossier : faites nous parvenir votre demande de visite complétée avec l'ensemble des documents nécessaires (cf. Demande de visite).

Nous étudions votre dossier : un administrateur de l'Association des Gîtes de France du Nord prendra contact avec vous et conviendra d'un rendez-vous sur place, afin de vérifier la faisabilité du projet et discuter de vos motivations et attentes.

Un rapport de visite est établi par nos services et vous est envoyé avec un rappel des critères.

Vous êtes conseillé par un architecte du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) : il vous rend visite sur place pour des conseils en aménagements intérieurs et extérieurs. L'architecte dispose d'un délai de 3 mois, son conseil est gratuit (pas de plans fournis), et son passage est obligatoire pour toute demande de subvention.

Pour obtenir le passage d'un architecte du CAUE, le porteur de projet doit nous en faire la demande et avoir fourni les pièces demandées (cf. Demande de visite).

Cotisations 2013 :

Les cotisations sont appelées au moment de l'inscription des hébergements pour l'année touristique suivante. Elles donnent droit à l'utilisation de la marque Gîtes de France, à savoir l'insertion de votre hébergement sur les différents sites internet et sur nos guides.

- 243 € pour un gîte
- 184 € pour les gîtes suivants
- 177 € pour deux chambres d'hôtes
- 177 € + le tarif d'une nuit en chambre double par chambre au-delà de 2 chambres
- 163 € pour un gîte d'enfants
- 163 € pour un camping à la ferme
- 408 € pour une auberge de campagne
- 525 € pour un gîte de groupe jusqu'à 18 lits puis 1,50 € par lit supplémentaire

Les adhérents devront régler 18 € par structure pour le financement du plan marketing national ainsi que l'affiliation (pour les hébergements en location directe).

Vous prenez rendez-vous à Lille avec l'Association des Gîtes de France du Nord pour faire un point sur votre dossier dès que le rapport de l'architecte du CAUE est établi. Vous constituez un dossier de demande d'aide financière (facultatif) auprès du Conseil Général : vous devez en informer l'Association des Gîtes de France. Attention, vous ne devez pas avoir commencé les travaux pour demander une subvention.

Vous assistez à une réunion « Porteurs de projets ». Elles se déroulent le 1^{er} jeudi de chaque trimestre au siège des Gîtes de France du Nord : 359 Boulevard du Président Hoover à Lille.

Vous sollicitez un rendez-vous personnalisé auprès du technicien Gîtes de France.

Vous réalisez les travaux et aménagements. Vous pouvez solliciter une visite en cours de travaux.

L'association des Gîtes de France du Nord agréée et classe votre hébergement. Vous apposez votre panneau, votre hébergement entre alors dans la dynamique de commercialisation.



Avant de vous lancer...

Vous devez résider sur place ou à proximité de votre hébergement (sur place obligatoirement dans le cas de chambres d'hôtes), afin de réserver le meilleur accueil à vos hôtes.

Sinon, vous pouvez avoir pour mandataire un ascendant ou descendant direct sur place (sachant que cette situation sera examinée en réunion du Conseil d'Administration des Gîtes de France).

Pour les hébergements en campagne, votre hébergement doit se situer dans un environnement rural caractérisé, à l'abri de toute nuisance (route passante, voie ferrée, usine à proximité, ...).

Vous aurez à respecter les règles fixées par la charte de qualité Gîtes de France et la charte produit.

Droit d'entrée (à régler une seule fois) de 155 € qui comprennent :

- Droit d'adhésion : 60 €
- Droit d'entrée adhérent par hébergement : 50 €
- Intégration photographique + vidéo : 45 €
- L'accompagnement technique personnalisé jusqu'à l'agrément de votre hébergement

Suppléments le cas échéant :

- Livret d'accueil obligatoire : 9 €
- Facturiers Chambres d'hôtes : 7 €
- Carnets de contrats location directe : 15 €

Je délègue ma commercialisation

Pourquoi opter pour le service de réservation ?

Gain de temps, efficacité et tranquillité

Vous vous libérez des tâches administratives pour vous consacrer pleinement à l'accueil de vos hôtes.

Une équipe compétente et disponible 6/7 jours, possédant une parfaite connaissance des produits Gîtes de France, du département et maîtrisant les langues étrangères.

Une visibilité des hébergements disponibles sur de nombreux sites Internet.

Sécurité financière

Pas de souci de recouvrement des locations. De plus, en cas de désistement de dernière minute, la centrale met tout en œuvre pour relouer votre hébergement en priorité.

Si l'hébergement n'est pas reloué, des frais d'annulation vous sont versés dans la limite des sommes encaissées à cet effet par la Centrale, selon les conditions générales de réservation figurant sur le contrat du client.

Clients supplémentaires

Une activité plus productive en basse saison, une commercialisation sur des marchés étrangers et auprès de prescripteurs divers, des opérations de marketing direct auprès des clients (particuliers, comités d'entreprises, clubs sportifs...), réservation de dernière minute...

Des services pratiques : statistiques, espace web, offres promotionnelles...

Le service de réservation établit les statistiques pour les institutionnels.

Chaque année, le service de réservation vous adresse le récapitulatif de vos locations pour vos déclarations fiscales.

Nous vous accompagnons dans le cadre de la mise en place d'offres promotionnelles toute l'année.

Un espace propriétaire vous est dédié sur le web, il s'agit d'un outil complet et performant pour la gestion de votre hébergement.

Coût du service 2012

Gîtes : 10 % TTC sur le montant des séjours

Gîtes de groupe : 5 % TTC sur le montant des séjours

Chambre d'hôtes : 10 % TTC sur le montant des séjours

Le montant à régler est calculé en ne prenant en compte que les réservations réalisées via le service de réservation.



Une équipe à votre service

Laurence Delcroix
Gérante

Djamila Scheers
Comptable

Florence Blas
Chargée de promotion, animation réseau

Edith Hazebrouck
Chargée de commercialisation

Marie Lecluse
Agent de réservation

Thomas Sagarna
Agent de réservation

Amandine Brioit
Agent de réservation

Tél. 03 20 14 93 93
reservation@gites-de-france-nord.com



*Service Réservation
Nord*

Je participe aux actions commerciales

Tout au long de l'année, l'association des Gîtes de France du Nord cherche à promouvoir les hébergements labellisés : participations à des salons, page Facebook et compte Twitter, campagnes publicitaires, relations presse, application smartphone, édition de catalogues...

L'association des Gîtes de France du Nord propose également à ses adhérents de participer à un certain nombre d'actions visant à mieux faire connaître leur hébergement et à mieux le louer : chèques cadeaux Gîtes de France, chèques cadeaux Havas, opération Mai Toi au Vert et 2000 week-ends à 90 €, coffrets cadeaux...

Afin de promouvoir au mieux votre hébergement, il est important que vous mettiez régulièrement à jour vos photos et votre descriptif commercial. Sur l'espace propriétaires du site internet Gîtes de France, vous pouvez créer et mettre à jour un album de 16 photos par hébergement, ou encore une vidéo, le plan de votre gîte... Il est également recommandé d'avoir un site internet dédié à votre hébergement ainsi qu'une page Facebook. Des cartes de visites et/ou des flyers sont également un plus pour faire connaître votre location. L'association des Gîtes de France du Nord est à même de vous conseiller dans la mise en oeuvre de vos actions de communication.



J'accueille mes clients

Disponibilité, chaleur et convivialité

Quel que soit le type d'hébergement pour lequel vous avez opté, l'accueil et le « bien-vivre » constituent les valeurs fondamentales revendiquées par les « Gîtes de France ». Un bouquet de fleurs des champs, une bouteille de cidre ou une spécialité régionale offerts en guise de bienvenue seront un premier geste d'accueil. La philosophie de l'accueil des « Gîtes de France » a contribué et contribue encore à la notoriété du label. Tout service, toute marque d'attention facilitent les contacts entre les vacanciers et leurs hôtes d'où l'importance pour ces derniers de résider à proximité de leur gîte. Disponibilité et convivialité sont les valeurs cardinales des adhérents du mouvement depuis plus de cinquante ans.

Afin de faciliter le séjour de vos hôtes, un livret d'accueil sera mis à leur disposition. Ils pourront y retrouver tous les renseignements utiles sur les services et loisirs de proximité, les adresses des commerces, les lieux et jours de marché... Des informations sur l'animation offerte dans la région, des dépliants touristiques, des adresses où l'on peut trouver des produits régionaux pourront également être proposés afin de rendre leur séjour encore plus agréable.

Accueillir en chambres d'hôtes sous-entend chaleur et convivialité : vos hôtes sont vos invités. L'accueil et les temps forts du séjour que sont petit-déjeuner et repas à la table d'hôtes doivent être effectués par les propriétaires eux-mêmes et ne peuvent être délégués, même en présence de personnel de maison.

Extrait de la charte qualité Gîtes de France

V - Modalités d'usage des marques et du savoir-faire du réseau «Gîtes de France et Tourisme Vert»

En toutes occasions, l'Adhérent s'engage à préserver le savoir-faire comme l'image et la notoriété des Marques et du Réseau «Gîtes de France et Tourisme Vert».

1) Le comportement de l'Adhérent

L'Adhérent maîtrise la langue française. Il sensibilise ses hôtes à la découverte des richesses de sa région, il contribue à l'information de ses hôtes sur les sites, paysages, traditions régionales, monuments, fêtes et animations, possibilités d'activités diverses... pouvant favoriser la qualité et l'intérêt du séjour.

L'Adhérent s'engage à respecter la réglementation dans ses relations avec les consommateurs, et notamment à adresser un descriptif complet des prestations et des prix publics, à accueillir ses hôtes sans aucune discrimination. Ces informations engagent la responsabilité de l'Adhérent. Les prix seront justifiés par les prestations offertes, et l'Adhérent veillera à un bon rapport qualité-prix.

Je me forme

Des formations régulières

L'association des Gîtes de France du Nord organise tous les trimestres une réunion d'information pour les porteurs de projet durant laquelle l'actualité fiscale et sociale est abordée ainsi que toute la réglementation liée aux gammes de produit Gîtes de France (gîte, chambres d'hôtes...) en partenariat avec le cabinet CER France.

L'association des Gîtes de France du Nord vous propose également des rendez-vous individuels avec un expert en gestion du patrimoine qui vous aidera à effectuer le meilleur choix de statut fiscal.

Régulièrement, vous pourrez participer à des sessions de formation pour vous aider à développer votre activité et renforcer vos compétences de loueur en vous permettant de faire le point sur des thématiques particulières.



Formations 2013

Gérer son patrimoine

Optimisation fiscale : placements financiers, immobilier, règles en matière de plus-value immobilière

Préparation à la transmission de son patrimoine : rappel des règles de dévolution successorale, donation, constitution d'une société, assurance-vie

Êtes-vous en conformité avec les différentes réglementations ?

Fiscalité : différents régimes d'imposition, TVA, taxe d'habitation, contribution économique territoriale, contribution à l'audiovisuel, crédit d'impôt

Régime social : affiliation aux régimes sociaux et cotisations sociales, emploi de salariés

Réglementation commerciale : paiement de la SACEM, règles d'hygiène, de sécurité et de qualité, formation table d'hôtes, affichage des prix et réglementation

Juridique : qualification juridique de l'activité, responsabilités, assurances, déclarations diverses, prestations annexes

Normes d'hygiène : nouvelle réglementation, obligations et responsabilités des entreprises, méthode HACCP

Facebook et les réseaux sociaux

Facebook en utilisation professionnelle c'est quoi ?

Communiquer sur un réseau social Facebook

Partager des photos et vidéos

Communiquer autrement et mieux

Analyser le trafic pratique

Sécuriser son activité gîte

Fiscalité : différents régimes d'imposition, TVA, forfait ménage, fourniture du linge de maison, taxe d'habitation, contribution économique territoriale, contribution à l'audiovisuel, crédit d'impôt pour frais de comptabilité

Juridique : qualification juridique de l'activité (professionnelle, non professionnelle...), les différentes responsabilités, droit à l'image, assurances, déclarations diverses, prestations annexes (sauna, hammam, balades en ânes ou chevaux...), différents recours du propriétaire, caution

Economique : analyse économique, analyse de rentabilité, suivi de budget

Social : emploi de salariés, cotisations sociales

Messagerie internet

La messagerie c'est quoi ? Email, client de messagerie

Envoyer/recevoir un message, organiser sa boîte email, l'emailing, consulter ses messages depuis l'extérieur

Comment faire une photo vendeuse ?

Historique rapide de la photographie dans le domaine professionnel et son utilisation dans les différents médias (pub magazine, internet, 4X3, catalogue...)

Le message à véhiculer par l'image, en rapport avec les gîtes

La législation du droit à l'image

Qu'est-ce qu'une photo vendeuse et comment prendre une photo vendeuse ?

Descriptif des différents appareils du marché et leur utilisation, réglages de bases, l'éclairage et la nécessité du trépied

Utiliser son image sur internet

Demande de visite

Vous avez un projet ? Retournez-nous cette fiche accompagnée des documents demandés, nous vous recontacterons dans les plus brefs délais.

Vous

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Fixe : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Votre projet

Adresse du projet : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Canton de : _____

Référence GPS : _____

Projet envisagé : _____

Liste des pièces à fournir

- Un chèque de 30 € libellé à Association Gîtes de France Nord
- Une note détaillée de votre projet (motivation, aménagement envisagé, situation)
- Des photos (intérieures et extérieures du bâtiment)
- Un plan de situation
- Un plan détaillé d'accès à votre propriété
- Un plan cadastral + matrice
- Un plan de masse
- Des relevés de l'existant : plans coupes façades (si vous les possédez)
- Un extrait du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Vérifiez bien qu'il vous permet de créer un hébergement (en cas de changement de destination).

Association des Gîtes de France du Nord

359 Boulevard du Président Hoover - BP 1210 - 59013 Lille Cedex

Tél. : 03 20 14 90 03 - Fax : 03 20 14 90 01

Email : developpement@gites-de-france-nord.com

La mission première du relais Gîtes de France du Nord est de se mettre au service et à l'écoute des porteurs de projet afin de faciliter au maximum leurs démarches tant techniques qu'administratives. Entrer en contact avec nous dès le début de la démarche est un gage de réussite, n'hésitez pas à nous contacter !



Association des Gîtes de France du Nord

359 Boulevard du Président Hoover

BP 1210

59013 Lille Cedex

Tél. : 03 20 14 90 03

Fax : 03 20 14 90 01

Email : developpement@gites-de-france-nord.com



Crédits photos

G. Pottier, O. Delvaux et F. Brimont (ENRx), S. Dhote, M. Grzemski (SMPNRA), C. Gardier, J. Doron, Propriétaires Gîtes de France